

Un fonds qui cherche à réaliser un **rendement proche de celui du marché monétaire** avec un niveau de risque très faible

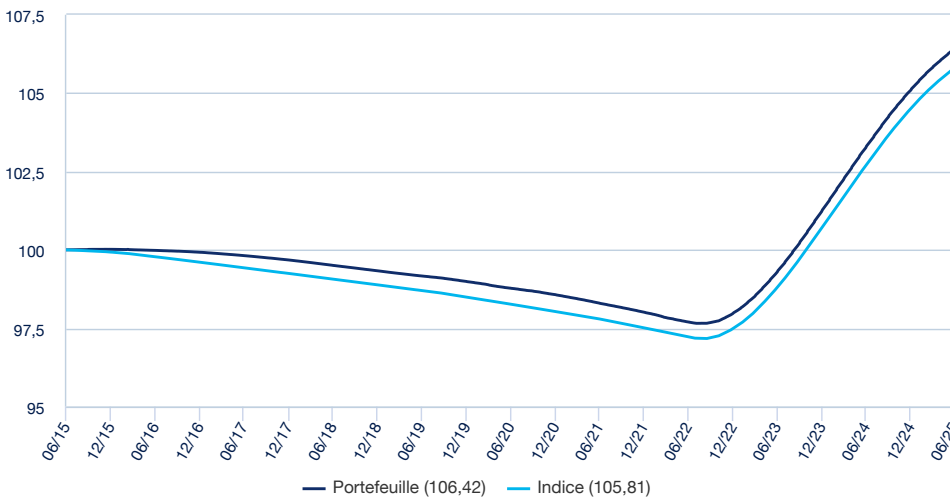
COMITÉ  
INTERSYNDICAL  
DE L'ÉPARGNE  
SALARIALE



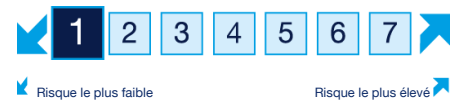
www.ci-es.org  
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

<b>Univers d'investissement</b> Monétaire Euro	<b>Performance annualisée 5 ans</b> 1,50%	<b>Encours</b> 2 109 M €
<b>Score de transition Énergétique et Ecologique</b> Fonds : 1,10 Univers : 0,43 Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement	<b>Lutte contre le réchauffement climatique</b> 79% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement	<b>Financement de la transition climatique</b> 5,99% investi en obligations vertes Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieure à 1 mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,09%	0,18%	0,27%	0,23%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,08%	0,17%	0,27%	0,23%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,05%	0,05%	0,04%	0,03%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/05/2025	3 mois 31/03/2025	1 an 28/06/2024	3 ans 30/06/2022	5 ans 30/06/2020	Depuis le 31/10/2012
<b>Portefeuille</b>	1,25%	0,18%	0,56%	3,06%	8,93%	7,74%	7,22%
<b>Indice</b>	1,24%	0,17%	0,55%	3,04%	8,83%	7,68%	5,99%
<b>Ecart</b>	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%	0,10%	0,06%	1,23%


### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

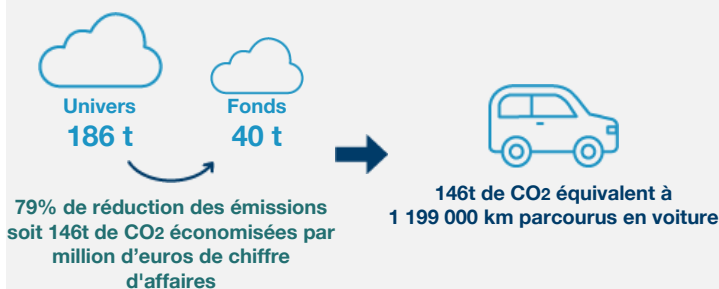
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Portefeuille</b>	3,84%	3,31%	-0,04%	-0,57%	-0,43%	-0,34%	-0,35%	-0,24%	-0,09%	0,10%
<b>Indice</b>	3,80%	3,28%	-0,02%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
<b>Ecart</b>	0,04%	0,03%	-0,02%	-0,04%	0,04%	0,05%	0,02%	0,11%	0,23%	0,20%

Indice de référence du fonds : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL INDEX + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.

 **ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique**



**Indicateur** : émissions de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO<sub>2</sub>) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)


**Taux de couverture (Univers / Fonds)** : 95,85% / 97,44%

 **SOCIAL : Conditions de travail**



**Indicateur** : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

**Taux de couverture (Univers / Fonds)** : 93,53% / 96,15%

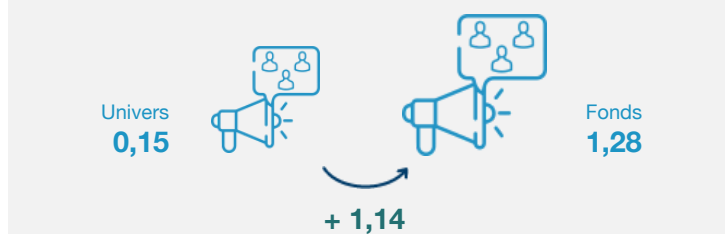
 **SOCIAL : Préservation de l'emploi**



**Indicateur** : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

**Taux de couverture (Univers / Fonds)** : 94,87% / 96,15%

 **SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation**



**Indicateur** : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

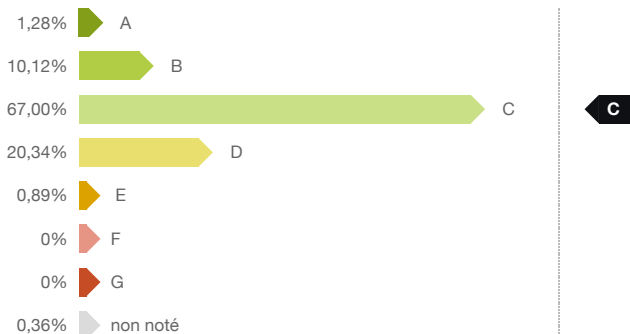
**Taux de couverture (Univers / Fonds)** : 91,73% / 96,15%

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

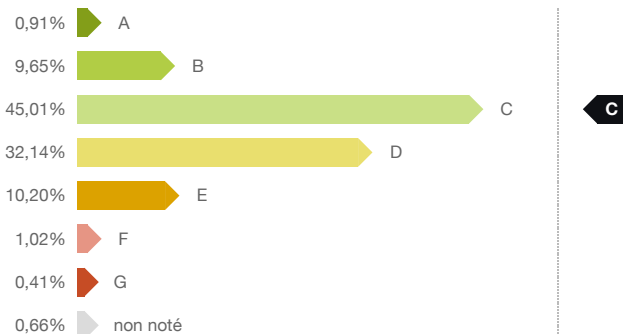
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,00	0,93
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	74,86%	55,57%
Taux de couverture	98,59%	99,34%

### Du portefeuille<sup>2</sup>



### De l'univers de référence<sup>3</sup>



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

## Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

	Portefeuille	Taux de couverture Portefeuille	Indice	Taux de couverture Indice
<b>AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESP</b>	-	-	-	-
Femmes Managers	40,58%	95,68%	37,89%	97,57%
Administrateurs indépendants	63,84%	86,15%	65,81%	85,99%
Politique des droits de l'homme	99,42%	86,15%	97,42%	86,26%
Intensité carbone	37,52	96,08%	80,45	96,68%

## Équipe de gestion



**Matthias Bourdais**  
Gérant de portefeuille



**Christophe Granjon**  
Directeur de la gestion Multi-Asset ESR

## Commentaire de gestion

### Politique monétaire :

La BCE a procédé à une huitième baisse consécutive des taux d'intérêt, ramenant le taux de dépôt à 2%, tout en signalant la fin probable de son cycle de réduction. L'inflation dans la zone euro est désormais proche de l'objectif de 2%, et bien que les risques économiques restent orientés à la baisse, des éléments comme un marché du travail solide et des revenus en hausse devraient soutenir l'économie. Les marchés n'anticipent désormais qu'un peu plus d'une baisse de 25 points de base d'ici fin 2025.

### Politique de gestion :

- Liquidité :  
La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.  
- Risque de taux :  
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 4 jours en fin de période.  
- Risque de crédit :  
Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 32 bps.  
A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit.  
La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds.  
La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 16% du portefeuille.

### - Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 132 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.

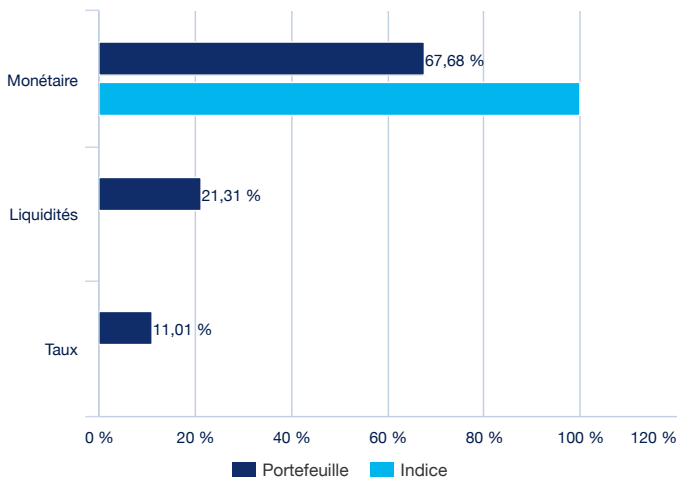
Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.

### - Dimension socialement responsable :

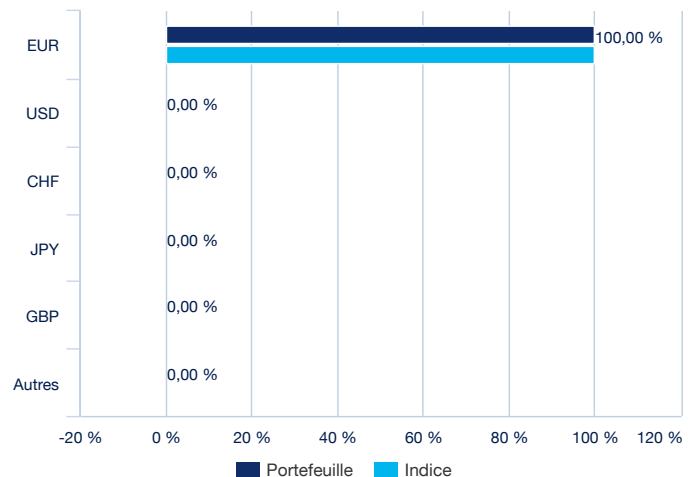
Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.021) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 25% des émetteurs les moins bien notés C (0.995).

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

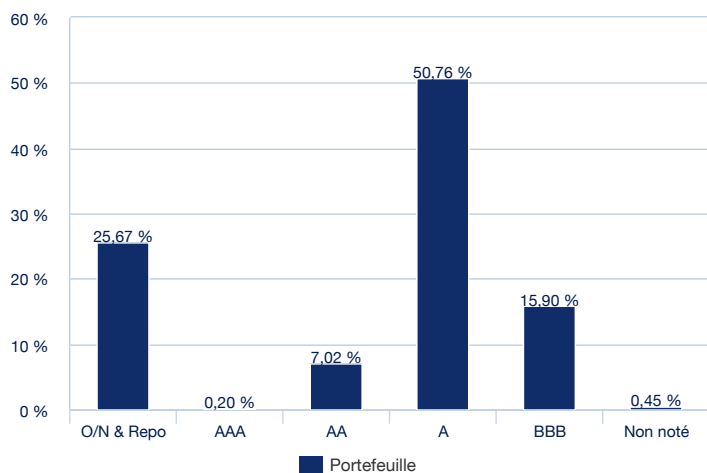
### Allocation d'actifs (Source : Amundi)



### Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

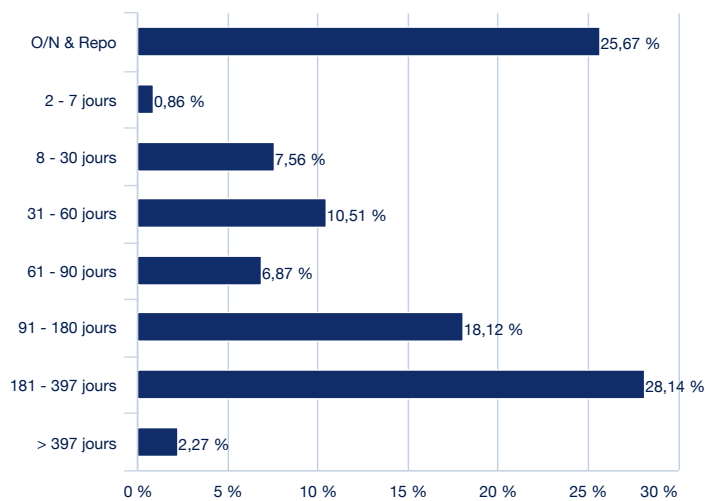


## Répartition par notations long terme (Source : Amundi) \*



\* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

## Répartition par maturité (Source : Amundi) \*



\* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

## Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité
ACOSS(AGCE CTL ORGAN SECU SOC)	0,90%	15/07/2025
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,84%	04/05/2026
BNP PARIBAS SA	0,74%	18/08/2025
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,63%	03/02/2026
ING BANK NV	0,60%	24/06/2026
BPCE SA	0,59%	12/06/2026
CREDIT AGRICOLE SA	0,59%	15/05/2026
ING BANK NV	0,59%	27/10/2025
SOCIETE GENERALE SA	0,55%	04/12/2025
INTESA SANPAOLO BK LUXEMBOURG	0,53%	12/06/2026

## Labels

COMITÉ  
INTERSYNDICAL  
DE L'ÉPARGNE  
SALARIALE



## Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous-munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**  
 Fonds Maître : **AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE**  
 Forme juridique : **FCPE**  
 Classification SFDR : **Article 8**  
 Date de création du compartiment/OPC : **07/05/2002**  
 Date de création de la classe : **29/06/2012**  
 Eligibilité : -  
 Eligible PEA : **Non**  
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
 Souscription minimum: 1ère / suivantes : -  
 Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**  
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,17%**  
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
 Durée minimum d'investissement recommandée : **Supérieure à 1 mois**  
 Commission de surperformance : **Non**  
 AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 072,19 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2025**  
 Actif géré : **2 109,39 ( millions EUR )**  
 Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.